



ACADEMIE
D'AIX-MARSEILLE



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

Rectorat

Division
des examens
et concours

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Concours externe - Session 2006 –

RAPPORT DU JURY de l'épreuve écrite de FRANÇAIS

Introduction

Ce rapport a pour vocation d'aider les futurs candidats au CRPE dans leur préparation et doit permettre à chacun d'éviter les erreurs sanctionnées par des notes qui peuvent compromettre l'admissibilité.

Il se propose de redéfinir les attentes du jury quant aux compétences que les candidats doivent manifester, de préciser les critères d'évaluation des trois épreuves et de mettre l'accent sur les erreurs ou les insuffisances fréquemment observées par les correcteurs cette année. Les éléments de corrigé émanent quant à eux de la commission d'harmonisation.

Rappelons d'ores et déjà quelques principes élémentaires : une bonne connaissance des principes méthodologiques régissant chaque épreuve est indispensable. Une aisance dans l'expression est nécessaire. Des compétences de lecture experte de documents didactiques, des compétences d'observation, d'analyse, d'interprétation, de structuration sont à acquérir et à consolider. Des connaissances solides sont obligatoires : connaissances des Instructions Officielles, des nouveaux programmes, des outils didactiques mis à disposition des enseignants ; connaissances grammaticales, lexicologiques, orthographiques ; connaissances des grandes questions de didactique et des didacticiens ayant effectué ou effectuant des recherches sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises.

■ Synthèse (8 points)

« Sans porter d'appréciation personnelle, à partir des textes 1, 2 et 3, vous rédigerez une synthèse d'environ trois pages où vous préciserez ce qu'on entend par lecture littéraire et comment on peut l'enseigner à l'école primaire. »

Les critères d'évaluation de cette synthèse portent sur :

- **l'introduction** qui doit brièvement présenter le **thème** (la lecture littéraire) et la **problématique** (qu'est-ce que la lecture littéraire et comment peut-on l'enseigner à l'école primaire ?), **les titres** et **les auteurs** (*Catherine Tauveron, François Marcoin et Annie Rouxel*) ; rappelons ici que les titres des ouvrages du corpus ne doivent pas être listés mais insérés dans des phrases entièrement rédigées ; la caractérisation des textes, leur mise en perspective et l'annonce du plan ne sont pas nécessaires dans notre académie ; en aucun cas l'introduction ne s'étendra sur des considérations générales, même appuyées sur les I.O. ;
- **le développement** qui doit être **construit** de manière équilibrée (1^{er} axe de réflexion : qu'est-ce que la lecture littéraire ? ; 2^{ème} axe de réflexion : comment peut-on l'enseigner à l'école primaire ?), **organisé** (la synthèse n'est ni une succession de résumés, ni une juxtaposition de citations - citations qui doivent par ailleurs être exceptionnelles et très brèves ; les



2/12

- rapprochements, complémentarités et éventuelles divergences doivent être signalés) ; le **guidage du lecteur** doit être assuré par la présence de transitions ou de phrases annonces, l'identification des sources des propos, la présence d'articulations logiques... ; la **structure** (l'ossature) de la synthèse doit être soulignée par la succession de **paragraphes** logiquement enchaînés et organisés autour d'une idée directrice ; la prise en compte et l'exploitation de tous les textes et leur « tissage » avec les références nécessaires doivent apparaître clairement ;
- **la conclusion** qui peut se réduire à une phrase conclusive pertinente ; elle ne doit contenir aucun commentaire personnel ;
 - **la compréhension** des textes et leur analyse ; la mise en relation des idées essentielles ;
 - la qualité de **la reformulation des idées** par des énoncés synthétiques et englobants : la paraphrase et le montage de citations sont exclus ; la neutralité du point de vue énonciatif (la synthèse est un compte-rendu de lecture objectif, exclusivement centré sur les documents du dossier) ;
 - **la confrontation** des textes ; si les textes officiels sur l'épreuve recommandent de confronter les documents, ils n'entendent pas par là qu'il faille nécessairement les opposer : la confrontation peut se faire par association ;
 - **la référence explicite aux auteurs** des idées corrélées ; cette référencement doit être permanente, précise et variée, rédigée correctement et clairement ;
 - **la qualité de l'expression** : le choix d'un **lexique** approprié, soutenu de préférence, toujours précis (le vocabulaire de spécialité doit en particulier être maîtrisé) et une **expression écrite** de qualité (dont une syntaxe et une orthographe maîtrisées ainsi qu'un bon usage de la ponctuation) ;
 - le respect de la **longueur** imposée (*trois pages*) ;
 - la qualité de la **présentation matérielle** et de **l'écriture** (lisibilité et soin, alinéas, saut de lignes entre l'introduction et le développement, entre les deux parties, avant la conclusion) ;
 - la **qualité de la production** dans son ensemble : **composition** réfléchie (progression logique et cohérente, présence de paragraphes articulés et hiérarchisés, progression thématique pensée, liens logiques pertinents), **clarté** des idées, respect de la **consigne** (propos concis, « synthétiques » ; réponse à la problématique proposée), prise en compte du **destinataire** (lisibilité, registre de langue adapté...).

Eléments de corrigé

La confrontation des textes permettait de définir la lecture littéraire comme :

- *une activité cognitive et culturelle*
- *une lecture procurant du plaisir*
- *une résolution de problèmes ou un jeu de reconstruction*
- *un apprentissage*

Dans un second temps, elle permettait de proposer des pistes didactiques :

- *des activités sur la reconstruction du sens d'un texte*
- *des activités mettant en jeu l'intertextualité*
- *le guidage du maître dans une démarche métacognitive*

Erreurs et insuffisances fréquemment relevées dans les copies :

- De nombreux devoirs ne sont pas structurés en **paragraphes** et ne facilitent pas la lecture du correcteur : les propos sont juxtaposés, s'enchaînent maladroitement et sans organisation hiérarchique (ou parfois ne présentent même aucun cheminement progressif) ; les deux parties sont parfois déséquilibrées ; certaines copies présentent au contraire des propos « morcelés » : retour à la ligne à chaque phrase, saut de ligne entre les paragraphes d'une même partie... ; les propos apparaissent souvent confus, livrés en vrac, alors que l'exercice consiste précisément à construire une pensée qui progresse ; quelques copies présentent encore un semblant



- d'organisation : des paragraphes apparaissent mais sans cohérence interne, sans souci de réelle organisation, de hiérarchie, de progression.
- L'absence de **liens logiques** entre les idées est un défaut récurrent dans les copies : seule l'addition apparaît nettement, mais elle évite toute hiérarchie... En règle générale, les termes de liaison ne relèvent pas de la logique ou n'en apportent aucune...
 - **L'expression** est souvent maladroite voire incorrecte : **syntaxe** défaillante, **lexique** impropre (les auteurs « disent », « parlent », « annoncent » ; « les trois textes s'accordent à dire que »...), **orthographe** malmenée ; les difficultés d'expression, au même titre que les difficultés de compréhension, sont nécessairement pénalisées (expression répétitive, verbiage, délayage, expression familière voire relâchée, lexique inapproprié...).
 - **L'introduction** est souvent trop longue par rapport au corps de la synthèse et constitue à elle seule une partie du devoir ; elle présente parfois des contresens (la problématique serait « *qu'est-ce qu'un texte littéraire ?* », le thème « *la littérature* ») ; il semble indélicat de commencer la synthèse par des expressions telles « *Le dossier* », « *Ce dossier* », « *Les trois textes* » alors que le lecteur n'est pas censé connaître les documents ; l'emploi des pronoms « nous » et « on » est enfin à éviter puisque le rédacteur de la synthèse doit s'effacer derrière les auteurs qu'il va faire dialoguer.
 - La syntaxe de **l'interrogation indirecte** ne semble pas toujours maîtrisée dans l'introduction : « *Nous verrons dans un premier temps qu'est-ce que la lecture littéraire.* », « *On se demandera comment la littérature peut-elle être étudiée en classe.* », « *Il est nécessaire d'expliquer comment peut-on envisager son enseignement à l'école primaire.* », « *On peut se demander qu'est-ce qu'on entend par lecture littéraire et comment on peut l'enseigner à l'école ?* » sont quatre exemples assez révélateurs de cette incorrection syntaxique.
 - **La référence aux auteurs** n'est pas acquise : les candidats citent les textes, parfois entre parenthèses - (texte1) - et ne respectent pas la qualité rédactionnelle exigée pour cette épreuve et la référence aux **auteurs** ; d'autres, irrespectueusement ou par désinvolture, nomment les auteurs par leur seul nom (*Tauveron et Rouxel*...) ou proposent des raccourcis d'expression surprenants (« *l'équipe de Tauveron* ») ; d'autres enfin, méconnaissant les didacticiens contemporains, utilisent des reprises pronominales erronées (« *il* » pour désigner Annie Rouxel, « *lui* » pour évoquer Catherine Tauveron...) ; une « perle » pour finir : « *les auteurs du CRDP* » auraient signé le 3^{ème} texte !
 - Certaines copies abusent des **citations** ou des « emprunts » alors que les consignes sont claires : il faut **reformuler** ; la qualité de cette **reformulation** est fondamentale : il s'agit de dire autrement, avec d'autres mots, de manière condensée et en tenant compte de tous les textes ; certaines synthèses ne respectent pas « les règles du jeu » et se présentent sous la forme de patchworks de mots et de bouts de phrases empruntés aux textes puis recomposés, recollés entre eux. La paraphrase et le « pillage » des textes ont été sévèrement sanctionnés.
 - Le non respect des **deux parties** suggérées dans la consigne a été pénalisé.
 - La **longueur** de la synthèse devait être de trois pages : certains ont dépassé le quota (*cinq pages de synthèse dont une page et demi d'introduction*...), d'autres ont exagérément réduit la synthèse à deux petites pages, négligeant des aspects importants des textes...
 - La **lecture des textes** a parfois été superficielle et la synthèse alors réduite à quelques points... La compréhension de textes didactiques demande un entraînement au même titre que celle des textes littéraires ! Ainsi, de nombreux candidats n'ont pas évoqué le plaisir de lire ni l'émotion esthétique ; quand ils ont compris la notion de lecture littéraire et l'ont définie par la confrontation des textes, ils n'ont pas toujours perçu les démarches pédagogiques permettant de la mettre en œuvre. L'aspect didactique a été alors moins bien cerné que l'aspect théorique.



- Le jury a également relevé quelques **contresens** sur les textes (erreurs de compréhension, interprétations libres, extrapolations...) : « *la lecture littéraire serait réservée à une élite* » selon certains, « *la forme du texte primerait sur le sens* » pour d'autres... Une bonne compréhension des textes est une condition sine qua non d'une synthèse réussie.
- **La démarche de la synthèse** n'est pas acquise par tous les candidats : l'introduction, le développement et la conclusion d'une synthèse relèvent de certaines exigences abondamment présentées dans les manuels préparant au concours ; néanmoins, certaines copies se présentent encore sous la forme de trois paragraphes correspondant chacun à un texte plus ou moins résumé ou font état de propos sans aucune référence aux auteurs. A ce propos, quelques copies ont manifesté une totale ignorance des règles de la synthèse : aucune confrontation des textes, aucun effort de reformulation, aucune organisation du propos.
- Certains candidats ne se sont pas préparés aux conditions du concours et ont semble-t-il manqué de **temps** : soit ils n'ont rédigé en quatre heures que la synthèse, soit ils n'ont rédigé que l'introduction de la synthèse !
- La synthèse doit être **rédigée** : le jury attend des candidats une composition qui s'interdit tout raccourci d'expression comme l'emploi de parenthèses ou celui d'abréviations (« *pt* » pour « point », « 1^{er} » pour « premier », « *ces 3 textes* », « *à l'image d'l détective* », « *argumentat^o* »...).
- Pour ce qui est de l'**orthographe**, le jury observe des erreurs récurrentes : « *A. Rouxel conclue en disant que...* », « *C. Tauveron défini la lecture...* », accents omis ou incorrects, ponctuation négligée, aléatoire.
- De nombreuses **incorrections** ou **maladresses syntaxiques** ont enfin été relevées par les correcteurs : phrases trop longues, constructions non maîtrisées, absence de connecteurs et de liens logiques... L'expression manque assez généralement de fluidité et le raisonnement n'apparaît pas de manière cohérente.

Conseils aux futurs candidats :

- Exercez-vous tout au long de votre année de préparation à la **lecture de textes didactiques** pour apprendre à en extraire les idées essentielles ;
- **Rédigez en temps limité** des synthèses de documents en respectant les contraintes méthodologiques ; exercez-vous à la **reformulation** en recherchant la précision du vocabulaire et la concision des propos ; travaillez la construction de vos phrases...
- Un soin tout particulier doit être accordé à **la syntaxe** et à l'**orthographe** : entraînez-vous à rédiger, relisez-vous, consultez un dictionnaire de langue pour vérifier le sens et l'orthographe des mots que vous utilisez, prenez l'habitude de rechercher des synonymes, des antonymes...
- On ne saurait trop insister sur l'importance de **varier** les **verbes de parole** permettant de référer une idée à son auteur mais de **veiller à leur pertinence**... et de les accorder correctement avec leur sujet grammatical !
- N'abusez pas du « **vocabulaire de spécialité** », surtout si vous ne le maîtrisez pas parfaitement ;
- Soyez constamment **clairs** et **précis** : formulez de manière limpide votre pensée, choisissez des mots rendant compte précisément de ce que vous voulez dire sans tomber dans le pédantisme ;
- Evitez à tout prix le **registre familier**.

▪ Thème ayant trait à la grammaire (4 points)

« En référence aux contenus de l'enseignement de la grammaire au cycle 3, vous analyserez les réussites et les erreurs dans le document A. »

Document A : Production écrite d'un élève de 3^{ème} année de cycle 3 en fin d'année scolaire (1^{er} jet).

Projet d'écriture : *Relater une situation embarrassante ou comique que vous avez vécue.*



5/12

Les **critères d'évaluation** du thème ayant trait à la grammaire portent ici sur :

- **l'identification** dans la copie **des faits de langue** qui sont cités dans les programmes du cycle 3 comme compétences attendues en CM2 (*emploi de reprises anaphoriques pour donner de la cohésion au texte, emploi à bon escient de connecteurs ; réalisation des chaînes d'accord dans le groupe nominal, accord du verbe avec son sujet ; distinction des principaux homophones grammaticaux, construction du passé composé et de l'imparfait des verbes les plus fréquents, emploi des temps verbaux du passé dans une narration ; bon usage de la ponctuation ; présence de paragraphes...*), leur **classement** en fonction de critères pertinents au regard des IO et **dans un ensemble cohérent** (*l'organisation et la cohésion textuelle, la construction des phrases, la maîtrise de l'orthographe – morphologie lexicale et grammaticale*) ;
- **le relevé et le commentaire** des **réussites et** des **erreurs** (*emploi ou non emploi de reprises anaphorique et, de connecteurs ; emploi des temps pertinent ou non...*) ;
- la capacité du candidat à **nommer** les formes relevées, à les **commenter** et à **apprécier** la copie par rapport aux attentes correspondant à ce niveau (appréciation conclusive) ; il s'agissait donc d'apprécier ce qui était maîtrisé par l'élève et ce qui ne l'était pas ;
- **la présentation** du relevé et du commentaire (la présentation peut prendre la forme d'un tableau à condition que celui-ci soit justifié, introduit et laisse la place à un commentaire ; un simple tableau de relevés de formes est insuffisant) ; les candidats doivent impérativement classer leurs observations ; la réponse doit toujours être organisée, structurée ;
- **l'appréciation** globale de la copie, et donc des performances de l'élève, par rapport aux compétences de langue attendues à ce niveau ;
- **les savoirs grammaticaux** du candidat ;
- la capacité du candidat à évaluer la mise en œuvre de savoirs et de savoir-faire dans une production d'élève ;
- la qualité de **l'expression** du candidat.

Eléments de corrigé

Un barème indicatif proposait d'attribuer 1 point pour chaque rubrique (organisation textuelle, organisation phrastique, maîtrise de l'orthographe), ½ point pour l'appréciation conclusive et ½ point pour la cohérence, l'organisation du propos, la pertinence et la formulation sur l'ensemble de la copie.

On attendait des candidats qu'ils relèvent les points suivants :

Grammaire de texte

- *relevé des connecteurs d'ouverture et de clôture du récit (réussite)*
- *relevé des enchaînements thématiques servis par la gestion des reprises (réussite)*
- *emploi d'anaphores (réussites / erreurs)*
- *structuration en paragraphes (réussite malgré l'absence d'alinéas)*
- *organisation des phrases à l'intérieur du texte (réussite : phrases dans l'ensemble délimitées par un point / erreurs : manque de délimitations ; absence de connecteurs interphrastiques)*
- *emploi des temps et cohésion énonciative (réussite) : emploi du passé composé adapté au récit non littéraire pour les actions de premier plan et de l'imparfait à valeur descriptive.*

Grammaire de phrase

- *ponctuation de la phrase, usage de la virgule (réussites / erreurs)*
- *connecteurs intraphrastiques (réussites / erreurs)*
- *identification des liens grammaticaux à l'intérieur de la phrase : accords, constructions (réussites / erreurs)*

Orthographe

- *orthographe lexicale (réussites)*

- orthographe grammaticale et morphologie verbale (réussites / erreurs)

L'appréciation globale de la copie devait mettre en valeur les réussites nombreuses au regard des compétences de langue attendues en CM2.

Les copies qui ont eu une appréciation essentiellement négative ont été pénalisées.



6/12

Erreurs et insuffisances fréquemment relevées dans les copies :

- Certains candidats ont analysé la copie d'élève comme une production écrite et n'ont pas axé leur étude sur **les faits de langue** : cette nouvelle épreuve consiste à traiter un **thème de grammaire** (grammaire de texte, grammaire de phrase, grammaire de discours) et non plus à « corriger une production écrite » selon des critères standards ;
- Le recours à la grille de **Nina Catach** n'était ici pas nécessaire et l'emploi de termes comme « *erreurs idéogrammiques* », « *erreurs morphogrammiques* »... non nécessaire non plus ! On attendait que le candidat apprécie la cohésion du texte (grammaire textuelle), la maîtrise syntaxique et orthographique de la langue de l'élève (grammaire phrastique).
- Il est à rappeler aux candidats que l'on n'attend pas d'eux qu'ils usent d'un langage « spécialisé » non maîtrisé... « *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* » : devise à rappeler aux candidats ! La terminologie définie par Nina Catach n'avait ici que peu d'intérêt par exemple. De manière générale, proscrivez le vocabulaire « technique », spécialisé, quand vous ne le maîtrisez pas parfaitement pour ne pas que l'on vous reproche d'user d'un jargon déplacé !
- La **présentation** de la réflexion du candidat était importante : que ce soit sous la forme d'un tableau ou non, l'analyse devait être claire, soignée, précise. Certaines copies se sont avérées très confuses, très « compactes », mêlant les remarques sur l'orthographe, la ponctuation, les reprises anaphoriques...
- Certes, il s'agissait de relever les réussites et les erreurs, mais un **classement par rubriques** était attendu ; une présentation en deux parties (1- les réussites 2- les erreurs) n'était pas pertinente ;
- Certains **relevés** ont été très succincts voire superficiels : certes tout ne pouvait pas être analysé, mais l'on attendait du candidat des points de passage obligés : l'organisation du texte / la grammaire textuelle (la cohérence thématique, l'utilisation de reprises anaphoriques, la ponctuation externe, l'emploi des temps...), la grammaire de phrase (la ponctuation interne, les connecteurs, les accords...), l'orthographe lexicale et grammaticale.
- Le jury tient à insister sur le fait qu'un **tableau** présentant un relevé même complet des erreurs et des réussites ne saurait constituer une analyse : un **commentaire** doit toujours accompagner le relevé.
- Des **erreurs « imaginaires »** ont été relevées par certains candidats : « courait » devrait s'écrire « *courrait* » affirme l'un annonçant une « *erreur sur la base* » ; « enfoncé » doit s'écrire « *enfoncé* » prétend l'autre « *parce qu'une cédille est nécessaire sur le « c » entre une consonne et une voyelle* » ; « attraper » devrait s'orthographier avec deux « p » (« *attrapper* ») ...! Ces remarques ont été fortement pénalisées évidemment ! Il ne s'agit pas d'inventer des erreurs sous prétexte que le texte d'élève n'en comporte pas beaucoup ! (Rappelons ici que le verbe « courir » ne prend qu'un « r » sauf au futur de l'indicatif et au conditionnel ou le « r » double : il court, il courut, il courait, il a couru ; il courra, il courrait).
- **L'appréciation de la copie** n'a pas toujours été celle attendue : certains ont « déploré » les erreurs commises par cet élève de CM2 « *à l'orée de son entrée en 6^{ème}* »... Quand on a observé des copies d'élèves au cours de sa préparation au concours, l'on doit admettre que ce premier jet est plutôt satisfaisant au regard des IO... Par ailleurs, beaucoup se sont précipités sur les erreurs et ont négligé les réussites. Enfin, certains candidats sont cinglants voire sanglants avec l'élève mais n'appliquent eux-mêmes pas les règles (cf. ponctuation, alinéas, reprises anaphoriques, connecteurs...) !



7/12

- Certaines copies introduisent longuement (et inutilement) l'analyse des réussites et des erreurs et proposent parfois une véritable leçon plutôt qu'une étude de la production proposée.
- Enfin, des **erreurs** graves ont été commises par certains candidats : reproche fait à l'élève de ne pas utiliser le passé simple (or le passé composé est un temps du récit qui peut exprimer des actions de 1^{er} plan), confusion entre le passé simple et le passé composé ou entre l'imparfait et le passé simple, remarques non pertinentes sur les accords du participe passé... Cette épreuve évalue les connaissances linguistiques des candidats, or concernant le système verbal, de graves confusions apparaissent...
- Ajoutons que rien ne permet d'affirmer que **le narrateur** soit une fille, au contraire : la consigne évoque « *un* » élève, et « *on a tous fait pareil* » (et non pas *toutes*) corrobore cette idée.
- Pour ce qui est de **l'orthographe** des candidats censés repérer dans une production d'élève des erreurs, on notera quelques « maladroites » : d'aucuns n'hésitent pas à identifier des « *fautes d'orthographes* », d'autres estiment le vocabulaire non « *adéquat* », d'autres encore observent « *très peu d'erreur* » ou « *une seul erreur notable* »...

Conseils aux futurs candidats :

- Consolidez vos **connaissances** grammaticales et sachez les utiliser à bon escient ;
- Organisez vos réponses et illustrez vos propos par des exemples pertinents tirés du texte de l'élève ;
- Un simple relevé des réussites et des erreurs repérées dans la production d'un élève ne saurait en aucun cas suffire ; **l'analyse** de ces réussites et de ces erreurs est indispensable et doit permettre de les regrouper et de les classer par « types » en s'appuyant sur des connaissances précises dans les domaines de la grammaire de texte et de la grammaire de phrase ;
- **Concluez** par une appréciation générale de la copie ;
- Une bonne connaissance des compétences attendues à chaque fin de cycle est bien évidemment nécessaire ;
- Une réelle maîtrise de la langue française est essentielle.

■ **Question complémentaire** sur une mise en situation d'enseignement (8 points)

« Le document B fait partie d'une séquence didactique intitulée « Je comprends ce qui n'est pas écrit » (séquence extraite du manuel *Littéo*, CM2, cycle 3, Magnard, 2004).

1. *Quel est l'objectif de la séquence didactique présentée dans le document B ? (3 points)*
2. *Vous analyserez le travail de lecture présenté à la page 139 du manuel pour préciser comment on conduit les élèves à l'objectif visé. (2 points)*
3. *Proposez les éléments à travailler pour guider les élèves vers une compréhension fine du paragraphe commençant par « La nuit aussi... » (ligne 20) et se terminant par « C'est mieux que des histoires » (ligne 30). (3 points)*

Document B : Séquence extraite du manuel *Littéo*, CM2, cycle 3, Magnard, 2004 (Unité 5 : « Je comprends ce qui n'est pas écrit » - chapitre 3, pp.138-139 « Derrière les mots »).

Les **critères d'évaluation** de la question complémentaire portent ici sur :

- la capacité à répondre aux questions posées d'une façon claire et rédigée, sans paraphraser le document reproduit et en évitant les considérations vagues et trop générales ;
- la capacité du candidat à lier le document aux textes proposés pour réaliser la synthèse ;
- l'explicitation de la visée et de l'intérêt didactiques du document, l'analyse de la logique de sa progression ;



8/12

- la capacité du candidat à analyser, interpréter et commenter un choix didactique ;
- la capacité à suggérer, à imaginer des pistes didactiques ;
- la qualité de l'expression du candidat.

Éléments de corrigé (émanant de la commission d'harmonisation)

Quel est l'objectif de la séquence didactique présentée dans le document B ? (3 points)

Le texte est écrit du point de vue singulier d'une fillette qui fait entendre la pauvreté de sa famille à travers le récit de ses journées qui ne sont pas comme les journées des autres. Pour comprendre le texte, le lecteur doit reconstituer le contexte de l'existence de l'enfant et les raisons réelles des événements qui surviennent. L'implicite du texte est lié à un choix d'écriture, celui du point de vue interne d'une enfant avec sa logique propre.

L'objectif premier de la séquence est donc de faire reconstruire aux élèves le contexte implicite de ce récit d'enfant.

L'effet, relativement inattendu, de ce choix d'écriture sur la perception que le lecteur peut avoir de la narratrice et de sa relation à son entourage constitue un second objectif de lecture de ce texte : dans une situation malheureuse, la jeune héroïne n'apparaît pas nécessairement malheureuse.

Enfin le maître s'attachera à une démarche métacognitive qui sensibilise l'élève à sa propre activité interprétative (cf. se demander pourquoi on ne comprend pas tel ou tel mot, ou bien se demander quel rapport il peut y avoir entre une série de questions ponctuelles et analytiques et la formulation d'une phrase de synthèse) et favorisera ainsi une attitude de lecture fondamentale qui consiste à se sentir autorisé à faire dire à un texte ce qu'il ne dit pas explicitement.

Vous analyserez le travail de lecture présenté à la page 139 du manuel pour préciser comment on conduit les élèves à l'objectif visé. (2 points)

Le manuel propose quatre temps de travail :

- une interrogation sur les difficultés lexicales
- une reconstitution du contexte implicite
- l'amorce d'un débat interprétatif
- le prolongement du débat interprétatif

Proposez les éléments à travailler pour guider les élèves vers une compréhension fine du paragraphe commençant par « La nuit aussi... » (ligne 20) et se terminant par « C'est mieux que des histoires » (ligne 30). (3 points)

Quelques suggestions :

- **la compréhension lexicale** : le rapport du sens des mots avec leur contexte pourrait être mis en évidence ainsi que certains traits d'oralité ;
- **la reconstitution du contexte implicite** : on pourrait faire appréhender l'écart existant entre une existence pauvre et une existence « normale » en demandant aux élèves de raconter (partiellement, par écrit ou oralement) le texte en commençant par « La nuit, on fait tout comme les autres... » (script habituel de la situation : un enfant va se coucher) ;
- **l'explicitation de l'humour du texte** : on pourrait envisager une reformulation du texte qui le rende délibérément triste, voire tragique. On montrerait alors que ce texte n'est pas tragique car il est traversé par l'expression des liens étroits existant entre les membres de la famille et de la force de caractère de la mère (cf. l'expression polysémique « on a chaud »). Adossée à ces supports, la narratrice peut prendre avec sa situation de pauvreté la distance d'une évocation humoristique (« Elle fait tout à l'envers, maman ») comme si l'intention de la mère était de faire rire ses enfants en faisant tout à l'envers ;
- **l'explicitation du point de vue** : on pourrait faire redire ce paragraphe du point de vue nécessairement différent de la mère ;
- **l'exploitation de l'illustration** : l'image illustrative, qui occupe un espace important, pourrait contribuer à la reconstitution du contexte.



9/12

Erreurs et insuffisances fréquemment relevées dans les copies :

- La **première question** comptait pour trois points : un développement était par conséquent attendu et non une phrase de deux lignes ! L'objectif de la séance devait en effet être explicité et pouvait judicieusement être mis en relation avec les textes de la synthèse. Les candidats ne pouvaient faire l'économie des notions d'implicite, de point de vue, de construction ou reconstruction du sens, de reconstitution ou reconstruction du contexte...
- Pour la **deuxième question**, les candidats ont souvent décrit sans analyser les activités proposées dans le manuel : il ne s'agit pas de redire ce que tout le monde a sous les yeux mais bien d'expliciter les objectifs et l'intérêt (ou le non intérêt) des activités proposées. Ils n'ont par ailleurs pas vu bien souvent comment les étapes s'enchaînent et font écho à la synthèse. Enfin, un contresens est apparu pour l'**activité lexicale** : les mots du texte ne posent aucun problème de compréhension puisque ce sont ceux d'un enfant de six ans mais l'emploi de certains termes, polysémiques, peut surprendre (« *drôle* » pour évoquer une situation malheureuse) : il s'agit non pas d'enrichir le vocabulaire des élèves ici mais de faire apparaître la notion de point de vue, de focalisation, puisque le narrateur choisit son lexique...
- La **troisième question** a semble-t-il déconcerté plus d'un candidat : la plupart ont calqué des idées sur les pistes déjà proposées par le manuel ; d'autres se sont contentés de poser des questions au lecteur éventuel et ont proposé un débat « interprétatif » ; d'autres encore ont seulement proposé des « dispositifs » (travail individuel, en binôme, collectif) et non des pistes de travail, des activités ; un défaut d'inventivité a été vivement regretté par les correcteurs ainsi qu'une tendance à ne favoriser qu'une démarche transmissive du savoir ; trop peu de candidats ont proposé un travail d'écriture ou de mise en scène du passage, ou ont exploité l'illustration ; rares sont ceux qui perçu l'humour contenu dans le texte ;
- De nombreux candidats ont proposé des **réponses** incomplètes ou incorrectes, souvent trop succinctes, témoignant d'une réflexion superficielle ; d'autres se sont perdus en verbiage, délayant des propos futiles et inutiles. En règle générale, les propositions ont manqué de pertinence : soit elles n'aidaient en rien à travailler l'objectif de la séquence, soit il s'agissait de propositions « clés en main » artificiellement plaquées (activités dites décrochées, mise en place de dispositifs...).
- La **réflexion** d'une manière générale a été très superficielle : l'effort d'imagination attendu pour la 3^{ème} question n'est apparu que trop rarement...
- La notion de point de vue interne d'un enfant avec sa logique propre n'a pas toujours été évoquée et les candidats n'ont alors pas perçu que l'implicite du texte était lié à ce choix d'écriture.
- L'emploi des mots « *déchiffrage* » et « *décodage* » a surpris : l'enseignement de la lecture littéraire ne doit pas être confondu avec l'apprentissage de la lecture !
- Des expressions telles « *le dire, l'écrire, le lire* » ont été utilisées à tort et à travers ;
- La méconnaissance du lexique a conduit certains candidats à produire des énoncés étonnants : « *Il est demandé aux élèves de donner leur ressentiment* »...
- Quant à l'orthographe, elle apparaît comme un accessoire fort mal maîtrisé dans bon nombre de copies : « *notament* », « *suffisament* », « *point de vu* », « *triptic* », « *parceque* », « *les lumières ne marche plus* », « *l'électricité a été coupé* »... sont quelques exemples parmi d'autres de maladroites bien malheureuses.

Conseils aux futurs candidats :

- Tenez compte du barème pour développer ou non vos réponses ;
- Etablissez des liens avec les autres documents du dossier ;
- Ne décrivez pas les documents sans les analyser ;



10/12

- Justifiez vos propositions ;
- Soignez votre expression et la clarté de vos propos.

▪ **La correction de la langue (et la qualité orthographique)**

*Il est tenu compte, à hauteur de 3 points maximum, de la **qualité orthographique** de la production des candidats.* Ces pénalités s'appliquent sur **l'ensemble de la copie** et prennent en compte la qualité de la **syntaxe** (l'aisance dans la construction des phrases), de l'**orthographe** (lexicale et grammaticale), du **lexique** (choix du vocabulaire), de la **présentation de la copie** (mise en page, lisibilité et propreté, usage de la ponctuation et des majuscules, alinéas...). Une tolérance de deux erreurs orthographiques par page est acceptée.

Le jury a par conséquent sanctionné les copies présentant soit de nombreux manques en matière de maîtrise de la langue (syntaxe maladroite, orthographe malheureuse, lexique familier...) soit des erreurs jugées gravissimes pour des candidats se présentant à un concours de recrutement d'enseignants (non accord des verbes avec leurs sujets, non réalisation des chaînes d'accord dans le groupe nominal, erreurs lexicales récurrentes...).

Erreurs et insuffisances fréquemment relevées dans les copies :

- Cette année encore, certaines copies ont déconcerté les correcteurs par la pauvreté du **lexique** utilisé (expressions familières, répétitions maladroitesses...), la non maîtrise de l'**orthographe** (accords non réalisés (« *les text* »), marques du pluriel omises (« *une série de question* », « *à plusieurs reprise* »), orthographe lexicale surprenante (« *un près requis* », « *éronné* », « *conscise* », « *conjuguaison* », « *siter* », « *hunanime* », « *hauteur* » (pour « *auteur* »...), la **syntaxe** relâchée (incorrection dans la syntaxe de l'interrogation indirecte, non concordance des temps dans la phrase complexe...). Un futur professeur des écoles se doit d'être exemplaire dans la maîtrise de la langue !
- Le choix d'un **registre** de langue familier est absolument à bannir (abus des « *il y a* », « *ça* », « *chose* », emploi du pronom « *on* »...) de même qu'un emploi non maîtrisé de termes spécialisés (« *logogrammes* », « *phonogrammique* », « *pseudo inductive* », « *distançiation* »...). **Clarté** et **concision**, sont, rappelons-le, les maîtres mots de cette épreuve.
- L'écriture, la lisibilité, le soin, la clarté de la mise en page sont pris en compte dans les critères d'évaluation : le temps, l'anxiété, ne peuvent pas tout excuser ! La mise en paragraphes, la présence d'alinéas, le saut de lignes entre les grandes parties du devoir participent à la lisibilité de la copie : il ne faut pas les négliger ! Les signes de ponctuation, les majuscules, les accents ne sont pas facultatifs !
- Des pénalités allant de 0,5 point à 3 points ont minoré la note globale de plusieurs copies et certains candidats ont alors parfois obtenu une note éliminatoire...

Conseils aux futurs candidats :

- Comme vous l'enseignerez à vos futurs élèves si vous réussissez au concours, maîtrisez l'emploi de reprises anaphoriques pertinentes et variées, liez vos propos au moyen de connecteurs phrastiques et textuels, soignez la ponctuation de vos phrases, choisissez un lexique approprié et précis, respectez les règles de la syntaxe et soyez très vigilants avec l'orthographe !
- **Relisez-vous** afin de corriger d'éventuelles erreurs orthographiques qui pourraient pénaliser votre copie jusqu'à 3 points. Dix minutes doivent être consacrées à la **relecture** de la copie dans son ensemble afin de corriger et d'améliorer le « 1^{er} jet » !
- Vérifiez lors de la relecture de votre copie que vous n'avez pas, par inadvertance, confondu les **homophones grammaticaux** « *a* » et « *à* », « *ou* » et « *où* », « *leur* » et « *leurs* », « *é* » et « *er* »... ni omis de placer correctement les accents.



- Bannissez le **registre familial** et sachez varier votre vocabulaire ainsi que vos tournures syntaxiques ;
- Les candidats doivent s'entraîner à **écrire en temps limité** lors de leur préparation au concours : la pratique de l'écriture, régulière, répétée, permet seule une réelle maîtrise de l'expression écrite.
- Efforcez-vous de maîtriser tout ce qu'un futur candidat au CRPE devra enseigner à ses élèves s'il réussit au concours car il sera difficile de dire à vos élèves : « *Faites ce que je dis mais pas ce que je fais* » !

A propos des très bonnes copies...

Signalons également les réussites constatées par les correcteurs afin d'encourager les futurs candidats à suivre les bons exemples...

Certaines synthèses ont obtenu la note maximale (8/8) : tous les éléments essentiels ont été repérés ; propos clairs, synthétiques, qui n'abusent pas du métalangage ; connaissance sûre des pratiques pédagogiques et de la lecture littéraire en particulier ; aisance dans l'écriture, expression fluide ; devoir construit, équilibré ; sujet dominé.

Pour le thème de grammaire, quelques copies ont proposé des analyses judicieuses, témoignant de connaissances grammaticales solides, d'une bonne connaissance des programmes du cycle 3 et des compétences attendues à l'issue de ce cycle et proposant une juste appréciation des réussites (4/4).

Des analyses fines du manuel et des propositions didactiques pertinentes et « réalisables » en classe ont permis à certains candidats d'obtenir des notes excellentes à la question complémentaire (7/8).

Conclusion

Une **préparation** est évidemment nécessaire pour réussir ces différentes épreuves : la synthèse exige de la méthode et de la rigueur, des capacités de compréhension et d'expression, de la sobriété et de la précision, des connaissances ; le thème de grammaire requiert des connaissances (linguistiques, lexicologiques, grammaticales, orthographiques) et des capacités d'analyse exercées ; la question complémentaire met en œuvre des connaissances (objectifs et programmes de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises à l'école primaire...), des qualités d'observation et d'analyse, un regard « professionnel » (une bonne appréciation des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes) et un gros zeste d'intelligence pour mener une réflexion approfondie et aboutie.

Il est important de rappeler aux futurs candidats que **l'ordre des épreuves** (*synthèse, thème de grammaire, question complémentaire*) n'est pas aléatoire : le contenu de la synthèse peut être très utile pour traiter la question complémentaire... Une vision d'ensemble du dossier semble indispensable, chaque document pouvant en éclairer un autre.

Un **entraînement** est vivement recommandé : rédiger une synthèse en deux heures ne s'improvise pas et la rédaction de plusieurs devoirs dans l'année de préparation en temps limité semble vraiment nécessaire. De même, la question complémentaire requiert des compétences professionnelles à exercer sur de nombreux documents, pour les trois cycles, selon des angles différents, car il ne s'agit pas de décrire des situations d'enseignement mais bien de les analyser, de les apprécier.

Enfin, il semble évident de rappeler aux candidats que **l'expression écrite** s'exerce par la pratique et que c'est en rédigeant que l'on apprend à rédiger. Un réel effort en matière de correction de la syntaxe et de l'orthographe est demandé aux futurs candidats : l'épreuve de français évalue en effet des connaissances et des compétences de lecture, de compréhension, d'analyse et de réflexion, mais aussi des compétences d'expression, compétences orthographiques, lexicales et syntaxiques non négligeables pour des enseignants potentiels.



12/12